2026/009

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260305-2026_009-DE

République Française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de La Chapelle de Brain

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	8	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Commune de La Chapelle de Brain
Le : 05/03/2026
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 Mars à 19:15, le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle de Brain s'est réuni à la Mairie de La Chapelle-de-Brain, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MORISOT Yohann, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 25/02/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 25/02/2026.

Présents : M. MORISOT Yohann, Maire, Mmes : HEUZÉ Céline, LEFEVRE Marie-Christine, MARTEL Jeannick, MM : DANET Tony, LAMENISOT Yoann, MOUROUX Grégoire, RANDONNET Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : DUTEMPLE Karine à Mme MARTEL Jeannick, PLANÇON-PROVOST Fabienne à Mme HEUZÉ Céline, M. GÉRARD Michel à M. RANDONNET Sébastien
Absents excusés : Mme TESSIER Delphine, M. DAVAL Rodolphe

A été nommé(e) secrétaire : Mme HEUZÉ Céline

2026/009 – Précision prix de vente des terrains communaux

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les terrains communaux proposés à la vente au Lotissement du Clos des Mûriers et rue des Devaloirs ont été vendus selon un prix de 37 euros au m² défini par délibération n° 2025/037 en date du 27/11/2025 et délibération n° 2023/073 en date du 02/06/2023.

Toutefois, il convient de préciser aujourd'hui si ce prix est un prix HORS TAXES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- PRÉCISE que le prix défini pour la vente des terrains du lotissement du Clos des Mûriers et rue des Devaloirs est un prix HORS TAXES. La vente des terrains s'établit donc de la façon suivante :

  - Parcelle ZH 388 (642 m²) => 23754 euros HT soit 28504.80 euros TTC
  - Parcelle ZH 387 (557 m²) => 20609 euros HT soit 24730.80 euros TTC
  - Parcelle ZH 386 (507 m²) => 18759 euros HT soit 22510.80 euros TTC
  - Parcelle ZH 389 (565 m²) => 20905 euros HT soit 25086.00 euros TTC
  - Parcelle ZH 383 (400 m²) => 14800 euros HT soit 17760.00 euros TTC
  - Parcelles AA 288-294 (651 m²) => 24087 euros HT soit 28 904.40 euros TTC

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et comptables ainsi que les actes relatifs à ces cessions.

2026/009

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213500648-20260305-2026_009-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 06/03/2026

Le Maire
Yohann MORISOT

Secrétaire de séance
Mme HEUZÉ Céline

Publicité des actes de la commune par publication papier le